UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION

Dakar, le 27 mars 2026

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu le 27 mars 2026 sa première session ordinaire, au titre de l'année 2026, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Aboubakar NACANABO, Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Kossi TENOU, Président de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par le Conseil des Ministres :

Au titre de la BCEAO

Examinant le Rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 31 décembre 2025, le Conseil des Ministres s'est félicité de la poursuite du dynamisme de l'activité économique au cours de l'année 2025. La croissance économique est demeurée robuste avec un taux de croissance de 6,7% enregistré en 2025, après 6,2% en 2024. Cette évolution est principalement liée à la bonne tenue des industries extractives et des services ainsi qu'aux résultats satisfaisants de la campagne agricole 2025/2026.

Les Ministres ont également relevé une baisse du taux d'inflation sur l'ensemble de l'année 2025, ressorti à 0%, contre un niveau de 3,5% en 2024. Cette baisse du rythme de progression des prix a été induite par la détente des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, ainsi que par l'amélioration de l'offre de céréales sur les marchés locaux, à la faveur de la bonne campagne vivrière 2025/2026.

Par ailleurs, les Ministres ont observé que la situation des comptes extérieurs s'est améliorée en 2025, avec une hausse du solde global excédentaire de la balance des paiements par rapport à celui enregistré en 2024. Cette évolution favorable s'explique notamment par l'amélioration des termes de l'échange, le profil haussier des exportations d'or et d'hydrocarbures ainsi que la mobilisation de ressources extérieures par les Etats membres de l'Union.

Le Conseil a noté que les perspectives économiques demeurent globalement favorables dans l'Union, avec une croissance attendue à 6,4%. Cette évolution serait notamment impulsée par l'essor des industries extractives et manufacturières, le dynamisme des activités commerciales et des services ainsi que les bonnes perspectives de la campagne agricole 2026/2027.

Les Ministres ont approuvé le Rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 31 décembre 2025.

Le Conseil a également examiné et adopté les Décisions relatives à la nomination et au renouvellement du mandat des représentants des Etats membres de l'Union au sein du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA).

Les Ministres ont, en outre, approuvé les comptes de la BCEAO pour l'exercice 2025 et procédé à l'affectation du résultat financier.

Enfin, en application de l'article 56 des Statuts de la BCEAO, le Conseil des Ministres a procédé au renouvellement du mandat de Monsieur Mamadou DIOP, en qualité de Vice-Gouverneur de la Banque Centrale, pour un mandat de cinq ans, prenant effet le 1er mai 2026.

Au titre de la BOAD

Le Conseil a approuvé le rapport annuel 2025 de la Banque, ses comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que le plan stratégique 2026-2030 « Djoliba, la suite ». Ce plan devrait permettre de consolider les acquis de la phase précédente, tout en accélérant le développement équilibré à travers plusieurs axes structurants.

Au titre de la Commission de l'UEMOA

Le Conseil a examiné et adopté la Décision relative à la Stratégie de Développement du Secteur Privé 2026-2030 et celle relative à la Stratégie de Promotion du Dialogue Public-Privé dans l'espace UEMOA 2026-2030.

La Stratégie de Développement du Secteur Privé 2026-2030 devrait permettre de faire du secteur privé communautaire un véritable levier de compétitivité dans l'Union et, par conséquent, une source de croissance inclusive pour les Etats membres.

Quant à la Stratégie de Promotion du Dialogue Public-Privé pour la période 2026-2030 dans l'espace UEMOA, elle vise à créer un cadre de concertation efficace et inclusif, entre acteurs publics et privés, afin d'améliorer durablement le climat des affaires au sein de l'Union, l'investissement et le développement d'un partenariat gagnant-gagnant entre le secteur public et le secteur privé communautaire.

Le Conseil a également adopté, à travers deux Décisions, la Stratégie de renforcement de la compétitivité des Etats membres et du secteur privé pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) dans l'espace UEMOA ainsi que les modalités y afférentes.

L'adoption de la Stratégie ZLECAf de l'UEMOA, qui est en cohérence avec les différents instruments de la Commission de l'UEMOA, en particulier le Plan Stratégique 2025-2030, IMPACT 2030, représente une étape importante pour l'Union dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

L'opérationnalisation de ladite Stratégie, à travers le déploiement d'un plan d'actions quinquennal 2026-2030, permettra de transformer les potentialités du marché africain en opportunités concrètes de croissance, de diversification économique et d'inclusion pour les Etats membres de l'Union et leurs populations.

A la fin du Conseil, les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Dakar, expriment au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais, leur profonde gratitude.

Fait à Dakar, le 27 mars 2026

Le Président du Conseil des Ministres



Aboubakar NACANABO